

12/10/11

## Communiqué de presse

**LE COPA-COGECA REAGIT AUX PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPEENNE SUR LA FUTURE PAC ET DEMANDE QUE L'ACCENT SOIT MIS SUR LA PROMOTION DE LA CROISSANCE VERTE ET NON PAS SUR LES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES**

Réagissant aux propositions de la Commission européenne sur la future PAC, le Copa-Cogeca a demandé que l'on se concentre plus sur des mesures qui permettent d'améliorer la rentabilité et la productivité de l'agriculture et du secteur agroalimentaire de l'UE, tout en apportant des retombées positives pour l'agriculture.

Il s'agit d'un objectif essentiel si l'on veut pouvoir nourrir une population en pleine croissance avec des denrées alimentaires à un prix abordable, a rappelé le Copa-Cogeca. Les agriculteurs seront de plus en plus confrontés à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des changements sur le long terme des conditions climatiques. Les agriculteurs devront donc s'adapter, investir et moderniser leur exploitation pour relever ces défis combinés. Les mesures destinées à promouvoir la croissance verte, comme le Copa-Cogeca le propose, sont la seule manière d'y parvenir. Les Présidents du Copa et de la Cogeca ont souligné: « Il est illogique de demander à chaque exploitation d'arrêter de produire sur un certain pourcentage des terres (jachère écologique) alors que la demande alimentaire mondiale devrait augmenter de 70% d'ici à 2050 et que la production est menacée par des épisodes plus intenses de sécheresse, d'inondation et de tempêtes. Ces propositions s'inscrivent également à contre courant de la Stratégie UE 2020 de la Commission pour la croissance et l'emploi ».

Ces déclarations ont eu lieu alors que la Commission vient de publier ses propositions pour la PAC après 2013. Au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, Gerd Sonnleitner, le Président du Copa, a insisté sur les éléments suivants: « L'agriculture et le secteur agroalimentaire de l'UE fournissent un emploi à quelques 40 millions de citoyens dans les zones rurales. Ils en forment l'ossature et garantissent des denrées alimentaires de qualité à 500 millions de consommateurs. Toutefois, le revenu des agriculteurs de l'UE n'atteint en moyenne que la moitié des revenus moyens. Le maintien des paiements directs est donc primordial si l'on souhaite que le secteur agricole continue à fournir ces bénéfices. Actuellement, beaucoup de jeunes agriculteurs ne souhaitent pas reprendre l'exploitation et des agriculteurs plus âgés quittent le secteur du fait de la situation économique catastrophique. Ceci n'est ni tenable ni acceptable ».

Il a ajouté: « Voilà pourquoi la future PAC doit se concentrer sur l'amélioration des performances économiques des familles d'agriculteurs et des coopératives agricoles pour qu'elles puissent tirer de meilleures recettes du marché. Nous nous inquiétons des projets de la Commission qui propose d'ajouter des contraintes environnementales supplémentaires aux agriculteurs. Ceci ne permettra pas d'augmenter les recettes tirées du marché et entraînera des charges supplémentaires et coûteuses pour les agriculteurs européens et menacera leur compétitivité et leur viabilité économique. Les agriculteurs œuvrent déjà beaucoup en faveur de l'environnement et souhaitent faire plus. Mais cette approche doit être basée sur des solutions gagnant-gagnant, à la fois pour l'environnement et pour la croissance. Les agriculteurs doivent pouvoir choisir les mesures qui sont les plus appropriées pour leur exploitation ».

Il a expliqué: « Nous soutenons le principe selon lequel les paiements du premier pilier doivent aller aux agriculteurs *actifs* mais les Etats membres pourraient demander une certaine flexibilité pour atteindre cet objectif de manière plus efficace. La Commission va dans la bonne direction dans sa redistribution des paiements directs mais la nécessité d'un traitement juste et équitable de tous les agriculteurs, compte tenu des différences de conditions, doit être respectée. Le fait de s'éloigner des paiements historiques aura pour conséquence une plus grande harmonisation mais les Etats membres doivent disposer de temps et de flexibilité pour compenser les effets négatifs pour les agriculteurs. Il convient de souligner que l'introduction dans les propositions de la Commission d'un Partenariat européen pour l'innovation, qui vise à stimuler les liens entre chercheurs, agriculteurs et conseillers, est un élément très positif ».

Paolo Bruni, Président de la Cogeca, a quant à lui mis en avant la nécessité de mesures efficaces et flexibles de gestion du marché. « Ces mesures sont essentielles au vu de la volatilité croissante observée sur les marchés. Cependant, les mesures de marché proposées par la Commission et l'introduction d'un fonds d'urgence doivent être examinées plus avant afin de savoir si elles peuvent offrir une stabilité adéquate sur un marché toujours plus volatile ».

« Il est essentiel de consolider la position des organisations de producteurs (OP) au sein de la chaîne alimentaire pour répondre à la demande alimentaire mondiale croissante. Les agriculteurs font actuellement face à l'immense pouvoir d'achat d'une petite poignée de supermarchés et n'obtiennent qu'une fraction du prix à la distribution. Il est indispensable de remédier à ce problème dans le cadre de la réforme. Les agriculteurs doivent pouvoir tirer plus de recettes des marchés. Les propositions à venir de la Commission concernant la future Politique agricole commune devront intégrer des mesures destinées à renforcer les organisations de producteurs. Le rôle des organisations de producteurs a par exemple été amélioré dans le cadre de la réforme du secteur européen des fruits et légumes et du régime laitier de l'UE. Il est nécessaire de procéder de la sorte dans d'autres secteurs. Dans le secteur laitier, les projets de la Commission européenne concernant l'avenir du secteur se concentrent sur le renforcement des relations contractuelles entre agriculteurs et transformateurs, afin de permettre aux premiers d'obtenir un meilleur prix pour leurs produits », a-t-il ajouté.

M. Bruni a par ailleurs souligné : « Nous estimons que les projets de la Commission visant à élargir la couverture des produits pour la reconnaissance des organisations de producteurs et de leurs associations ainsi que des organisations interprofessionnelles, qui s'ajoutent aux propositions de la Commission concernant le secteur laitier, s'orientent dans la bonne direction. Toutefois, le Copa-Cogeca s'inquiète du fait qu'il n'y ait pas de définition claire des organisations de producteurs dans la proposition de la Commission européenne. Il est également essentiel que les règles communautaires en matière de concurrence soient adaptées pour permettre aux organisations de producteurs, telles que les coopératives, de croître en termes de taille et d'échelle ».

« En conclusion, j'aimerais ajouter que la PAC est la seule politique véritablement commune et qu'elle a largement contribué à la construction de l'Europe. Le Copa-Cogeca souhaite une PAC forte, dynamique, innovante, dotée d'un budget conséquent. Nous continuerons à déployer tous nos efforts pour réaliser cet objectif et nous demandons aux Ministres, aux eurodéputés et à la Commission de veiller au maintien d'un secteur agroalimentaire rentable qui contribue au dynamisme des zones rurales européennes ».

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Pekka Pesonen**

**Amanda Cheesley**  
Press Officer  
Tél. portable: + 32 474 840 836

---

**Secrétaire général**  
**Tél.: +32 2 287 27 27**  
**Pekka.Pesonen@copa-cogeca.eu**

**amanda.cheesley@copa-cogeca.eu**

---

**CDP(11)7804:1**

---